

Mot du Maire

Bulletin N°2 NOVEMBRE 2014

Ça y est... **ROYÈRES** est officiellement jumelée avec la commune de **SANT'AGATA SUL SANTERNO**, commune Italienne de 3000 habitants située dans la province de Ravenne. La cérémonie de jumelage entre les communes de Royères, Eybouleuf, la Geneytouse, Saint Denis des Murs et la commune de Sant 'Agata, représentée par son Maire Enea EMILIANI, s'est déroulée à la mairie de Royères le 17 août 2014.

Ce fut l'aboutissement d'un processus de rapprochement, qui a débuté il y a maintenant 5 ans, orchestré par le comité de jumelage « Noblat Aigues Vives » et les 4 municipalités.

Ce jumelage a pour objectif de créer des relations entre nos communes. Pour qu'il soit actif, je compte sur la volonté des élus mais aussi sur le dynamisme du comité de jumelage. C'est pour cela que, si vous souhaitez le rejoindre, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie.

Certains se demanderont : quelle est l'utilité de ce jumelage ? Est-il nécessaire pour notre commune dans le contexte économique actuel ? Il donne à chacun d'entre nous, la possibilité de découvrir la vie et les traditions de nos jumeaux italiens, des perspectives de partage, des échanges dans différents domaines (culture, sports, métiers...) mais avant tout, de créer de nouvelles amitiés.

À nous et aux jeunes générations de faire en sorte que ce serment de jumelage ne soit pas seulement un document sans effet, signé par des édiles lors d'une cérémonie officielle. Tel est le défi qu'il nous appartient de relever à présent.

Aussi, je souhaite longue vie au Jumelage entre **SANT'AGATA SUL SANTERNO** et **ROYÈRES**.

Franck LETOUX



Mandat et Missions des élus de votre commune

Vous trouverez ci-dessous les différents mandats et missions de vos élus :

F. LETOUX : V. Président CCNoblat* en charge des bâtiments, commission développement territorial CCNoblat, délégué au Syndicat Vienne Briance Gorre (SVBG), suppléant Monts et Barrages, délégué au SIEPAL.

S. MOREAU : V. Président Monts et Barrages, élu communautaire CCNoblat* : commission développement territorial, tourisme, membre du conseil administration du Relais Info Service (RIS).

D. MARQUET : élu communautaire CCNoblat* : commission voirie, urbanisme, représentant titulaire au Syndicat Électrification Haute Vienne (SEHV), délégué suppléant au Syndicat Vienne Briance Gorre(SVBG), délégué au SIEPAL.

L. BARRIERE : commission CCNoblat* : sport, Chemins PDIPR, tourisme.

P. LAMARGOT : commission CCNoblat* : voirie, urbanisme, représentant suppléant SEHV, correspondant « défense et pandémie », suppléant Monts et Barrages .

C. PEYROT : commission CCNoblat* : social, petite enfance, bâtiment, SIEPAL.

L. DOUYER : commission CCNoblat* : social, petite enfance, représentant campagne de fleurissement.

Y. FOUCHER : commission CCNoblat* : sport, environnement, délégué suppléant SVBG.

J. LAGEAT : commission CCNoblat* : tourisme, délégué titulaire SVBG.

M. TANDEAU DE MARSAC : représentante comité jumelage « Noblat Aigues Vives ».

G. BARRAUD : commission CCNoblat* : chemins PDIPR.

Q. GRAND : représentant de la commune au sein de la commission d'évaluation des charges transférées à CCNoblat*.

*Communauté de Communes de Noblat

Voirie

Les voies de Puy la Clède et de Combas ont reçu un revêtement neuf. Ces travaux ont été effectués par la communauté de communes de Noblat.

Un enrobé est prévu au carrefour de LAFONT pour l'année 2015.

Fleurissement

Liste des Lauréats pour la 56^{ème} campagne de fleurissement.

* *maison avec jardin visible de la rue*

-diplôme d'honneur avec mention spéciale : Mme et Mr VITTE Jean Paul

* *décor floral installé sur la voie publique*

-diplôme d'honneur : Mme et Mr SOURY Jean Pierre

* *balcon ou terrasse*

-diplôme d'honneur : Mme et Mr DUNAUD Marie Christine

* *fenêtres ou murs*

-diplôme d'honneur avec mention spéciale : Mme et Mr FERDEL Josie

* *parcs fleuris*

-diplôme d'honneur avec mention spéciale : Mme et Mr PECOUT Ginette

La Gazette de Royères

2, place de la mairie, 87400 Royères*Tél.05.55.56.00.63*mairiederoyères@free.fr

Assainissement

Le samedi 11 octobre 2014, à 10h30 les riverains étaient conviés avec de nombreuses personnalités à l'inauguration de la nouvelle station d'épuration de la commune. En présence de Mme MF PEROL DUMONT, Présidente du conseil général, Mr JC LEBLOIS Vice-Président, élus et citoyens ont découvert cet équipement qui s'inscrit dans une politique de développement durable.

Royères s'est doté d'un équipement innovant. En effet la particularité du traitement est d'utiliser les propriétés naturelles des roseaux pour dépolluer les eaux usées. Écologique, il s'intègre parfaitement dans le paysage ne requérant qu'une emprise au sol de 1.5 m² par équivalent/habitant. Économique, l'entretien est réduit par rapport à des « stations d'épuration classiques » et l'installation économe en énergie.



Franck LETOUX le Maire de la commune a livré le plan de financement. Sur un total de 350 000 € HT, une subvention a été attribuée par le conseil Général et l'agence de l'eau pour un montant de 210 000 € HT, reste à la charge de la collectivité 140 000 € HT.

Le Maire a rappelé l'importance de l'aide apportée par le département et l'agence de l'eau, essentielle aux communes pour qu'elles puissent continuer à investir.

Eau potable

La réception du réservoir de stockage d'eau potable a eu lieu le 29.10.2014 en présence des communes, des entreprises concernées, du syndicat Vienne Briance Gorre et de la SAUR. La commune était représentée par Mr BARRIERE Laurent. Des travaux de renouvellement et de renforcement des conduites de distribution d'eau potable ont eu lieu : rue Jean Moulin et rue 11 novembre dans le but d'améliorer la qualité du service public. Ceux-ci ont commencé le 13 octobre et fini le 13 novembre 2014.



Effacement des réseaux

Une réunion de début de travaux a eu lieu le mardi 4 novembre 2014 concernant l'enfouissement des réseaux sur la RD 124. Début des travaux, 1ère semaine de décembre.

École

La rentrée 2014-2015 s'est effectuée avec l'application de la réforme des nouveaux rythmes scolaires. Nous comptons 91 enfants cette année. Le temps périscolaire s'est mis en place et après quelques mises au point, tout le monde a trouvé son rythme. La première période a été dédiée à la découverte de la musique, la seconde est consacrée aux activités manuelles.

Après avoir mis en place une navette le mercredi midi pour transporter les enfants vers le centre de loisirs de Saint Léonard, nous avons été obligés de suspendre ce service par manque de participants.

La vie de l'école

Le vide grenier organisé par les enseignantes et l'APE s'est déroulé cette année sous un soleil radieux. Exposants et visiteurs étaient au rendez-vous pour cette 13ème édition. Les rues du lotissement de l'école se remplissaient bien avant le lever du jour et les étals fleurissaient rapidement. On pouvait compter 130 exposants qui proposaient à la vente des produits variés : vaisselle, outillage, vêtements, jouets, livres, petits meubles, objets de décoration...

Les acheteurs, promeneurs se sont succédés toute la journée dans une ambiance conviviale pour le plaisir de chacun.

Le service de restauration rapide proposé par l'association des parents d'élèves ne démérait pas : café, croissants, kebab, saucisses, frites ...

La vente des emplacements a permis à la coopérative de l'école de récolter 1300 euros qui permettront de financer des représentations théâtrales, la prochaine classe de découverte en septembre prochain...

Jeudi 17 octobre, les élèves de l'école ont préparé le repas de la cantine à l'occasion de la semaine du goût. Chaque classe avait fait le choix de son plat cuisiné parmi les entrées, plat du jour, dessert et même la patience.

Tous les élèves sous « l'œil attentif » de Corinne, Patricia, Murielle, Isabelle et des maîtresses ont pu participer aux épluchages de pommes ou de légumes, au pétrissage des différentes pâtes, à la présentation des verrines, à la surveillance de la cuisson, à la présentation de la table...

Au menu pour cette occasion :

- Verrine de courgettes Chantilly aux épices
- Cake au chèvre et aux noix avec sa petite salade de roquette
- Poulet Yassa et riz pilaf
- Gâteau aux noisettes et au miel

Malgré une grande effervescence, chacun a participé activement et sérieusement pour la préparation des mets. Une grande préférence a été notée pour le poulet Yassa au moment de la dégustation.

Après cette belle réussite, monsieur Moreau, venu lui aussi mettre la main à la pâte, a proposé aux élèves ravis, de préparer le repas de Noël.

Rendez-vous donc le 19 décembre !



Le mot des associations

ROYERES GYM

Royères Gym a démarré. Si vous voulez retrouver la forme et passer un moment de convivialité, venez nous rejoindre à la salle des fêtes les mercredi 19h30 - 20h30, (sauf pendant les vacances scolaires.) Appeler Elizabeth à 05 55 69 21 98

A.P.E

Le 14 Septembre, comme chaque année, l'Association des Parents d'Élèves a aidé l'école dans l'organisation de son vide grenier .L'APE gère les buvettes et la restauration. Ce fut une vraie réussite. L'association remercie pour leur aide, les parents venus donner un peu de leur temps, la municipalité pour le prêt des locaux et du matériel, Mr Ribière et Mr Denis pour leur investissement. L'assemblée générale a eu lieu le 10 octobre 2014. Le nouveau bureau se compose comme suit :

LETOUX Nadia : Présidente * BREGAINT Sylvie : Trésorière * ROUILLON Lydia : secrétaire

F.N.A.C.A



FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE, MAROC ET TUNISIE F.N.A.C.A.

Dans le précédent numéro de « La Gazette de Royères » je vous ai présenté succinctement les origines de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (F.N.A.C.A.). Aujourd'hui je vais vous parler des buts de notre association, de ses revendications et de ses actions en faveur des anciens combattants. Les buts sont définis dans l'article 2 de ses statuts. Parmi les nombreux buts je n'en citerai que deux : « Défendre les droits matériels et moraux de tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie ». « Agir en faveur de la paix en commémorant la date du 19 mars 1962, cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie ». Grâce à la persévérance de la FNACA certaines de nos revendications sont enfin acquises. C'est notamment le cas de la reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie (18 octobre 1999), l'officialisation du 19 mars comme journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie (décret du 6 décembre 2012), la carte de combattant pour les soldats ayant effectué 120 jours en Algérie à cheval sur la date du 2 juillet 1962 (loi 2013-1278 du 29/12/2013 art109). Parmi les revendications non encore acquises je citerai le cas des victimes des essais nucléaires. Sur le plan individuel les actions de la FNACA ont permis, entre-autres l'obtention de la carte de combattant (1974) le Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN), une allocation aux veuves, etc...Sur le plan local le comité local FNACA Saint-Just-le-Martel & Royères organise aussi des actions en faveur de ses adhérents. Nos actions, il est vrai, sont plus modestes que les manifestations nationales. Je vous en parlerai dans une prochaine gazette. Ces actions sont essentiellement d'ordre commémoratif et ludique. À suivre.

A.A.P.P.M.A



L'équipe fédérale a enlevé les embâcles dans le Tard en aval du pont au Puy et nettoyé les rives à Brignac pour le concours de pêche qui a réuni 11 pêcheurs.



La Gazette de Royères

2, place de la mairie, 87400 Royères*Tél.05.55.56.00.63*mairiederoyères@free.fr

COMITE DE JUMELAGE NOBLAT AIGUES VIVES



Le dimanche 19 août 2014 fut signé le serment de jumelage entre Eybouleuf, La Geneytouse, Royères, Saint-Denis des Murs et Sant'Agata Sul Santerno. Ce fut une grande joie pour tous ceux qui ont travaillé pendant près de 8 ans pour concrétiser l'idée, née au sein du conseil Municipal de Royères en 2006, que nous pourrions élargir nos frontières en nous tournant vers d'autres pays européens. Les contacts avec l'Espagne grâce à Dany Fueyo et avec l'Ecosse grâce à Elisabeth McLaughlin n'ont pas abouti... mais avec l'aide du Conseil Régional du Limousin en relations étroites avec la province de Ravenne, nos regards se sont portés vers l'Italie et nous avons rencontré des élus de Sant'Agata sul Santerno. Une seule commune ne suffisait pas pour envisager un jumelage. A quatre nous étions plus forts. La Geneytouse, Eybouleuf et Saint-Denis des Murs ont rejoint Royères. Saint-Paul aussi plus tard, mais cette commune a quitté le Comité avant la signature de l'acte fondateur pour le plus grand regret de tous. Plusieurs échanges ont eu lieu, la visite des élus français, puis des élus italiens, la création du Comité « Noblat Aigues Vives », un déplacement des jeunes italiens en août 2012 et la signature à Sant'Agata du pacte d'amitié en juillet 2013. Les membres de « Noblat Aigues Vives » n'ont pas ménagé leur peine pour organiser les séjours, préparer les voyages en Italie, trouver des fonds par de multiples animations et soutenir la motivation des élus pendant toutes ces années. Et le résultat était au rendez-vous : tous étaient heureux de se retrouver, faisant davantage connaissance à chaque rencontre...les mails se sont échangés supprimant les frontières malgré la méconnaissance réciproque de nos langues maternelles. Les trois jours passés ensemble du 15 au 17 août 2014 ont montré la grande capacité du Comité de Jumelage à mobiliser toutes les bonnes volontés et l'intérêt partagé des élus à promouvoir ces liens « européens » en faisant découvrir quelques aspects de notre territoire. Bien sûr ce n'est que le point de départ d'une coopération franco-italienne : nous avons tant de richesses à échanger et à partager dans de nombreux domaines ! Un très grand merci à tous pour avoir su partir dans « l'aventure » et pour être prêts à préparer de nouvelles rencontres.



La Gazette de Royères

2, place de la mairie, 87400 Royères*Tél.05.55.56.00.63*mairiederoyères@free.fr

A.C.C.A de ROYERES

L'A.C.C.A de Royères compte cette année 30 adhérents, soit 5 de plus que la saison dernière. Si le nombre de chasseurs a augmenté, le territoire, lui, diminue tous les ans un peu plus. Nous rappelons à tous que ce n'est pas parce que l'on voit un chasseur près de chez soi ou qu'on entend, un coup de feu que la sécurité est engagée.

Nous donnons rendez-vous à tous pour le traditionnel loto des chasseurs qui aura lieu : le 03 janvier 2015.

Journée découverte : dimanche 07 décembre 2014. Repas du midi offert par l'ACCA.

ECHANGES CULTURELS

Cette association, riche de 34 adhérents, continue à se frayer un chemin.....

En plus des ateliers cités dans la gazette n°1, un autre atelier concernant l'histoire de Royères a vu le jour. Nous recherchons des documents, cartes postales, photos ayant trait au passé de notre commune. Avec une ouverture vers l'extérieur, deux chorales " Crescendo" de Limoges et "les Baladins" de Panazol nous ont offert un concert dans l'Église de Royères le 11 juin, moment magique. Suite à notre invitation, la Ligue contre le cancer, Comité 87, a organisé un Loto dans la salle polyvalente le 21 Septembre. Ce fut un succès ! Et dernièrement une exposition de dentelles aux fuseaux, de création d'émaux de travaux divers aux aiguilles s'est tenue le 12 octobre dans la salle dite "des jeunes ". Nous pouvions y voir des dentelières à l'ouvrage de même que des amateurs créant un objet en émail avec cuisson etc.....Nous pouvons considérer que cette première exposition est une réussite aussi bien sur le plan qualitatif que sur la fréquentation qu'elle a eue. Nous avons d'autres projets. Les randonnées vont voir le jour très prochainement, aussi manifestez-vous en appelant le 05 55 56 89 72. Cependant, pour qu'une association vive, les adhérents doivent faire équipe avec les membres du bureau, aussi rejoignez-nous car nous avons d'autres projets tout en maintenant les ateliers existants.



FAN CLUB DE PASCAL TERRIBLE

Le fan club de Pascal TERRIBLE organise un thé dansant le dimanche 7 décembre 2014 à 15H00 à la salle des fêtes de Royères avec l'orchestre de Michel CHEVARIN et la participation de Pascal TERRIBLE.

Réservations au 05.55.56.55.96 ou au 06.07.86.01.97



A.C.V.G

*Notre assemblée Générale aura lieu le 24 janvier 2015
Ceux qui le souhaitent, peuvent venir nous rejoindre, le meilleur accueil leur sera réservé. Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous !*



Tissu économique de la commune

- BOFFERON BOFFERON FRUITS
 - BEYSSAGUET Laure ARTISAN TAPISSIER
 - BOUDET Anne GITES et CHAMBRES D'HÔTES
 - DESLANDES MICHEL CIDRE JUS DE POMME
 - DETIVAUD J. Marie ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
 - DUNAUD Dominique PAYSAGISTE TERRASSEMENT
 - FELIP Raphael JARDI CLASS
 - GARDELLE Johanna ELEVAGE AK MINI SHETLAND
 - KHEDR INTERNATIONAL VENTE AUTO OCCASION
 - LACOUR Claude CHAUFFAGISTE. COUVERTURE
 - MALIVERT Pascal MALIVERT PEINTURE
 - MAZIERES Sylvain PLOMBIER CHAUFFAGISTE
 - MAZIERES Guillaume CARROSSERIE LA RIPPE
PENSION CHAT SERVICE
 - MILCENT Hubert GARAGE MILCENT
 - MILCENT Hubert CONTRÔLE TECHNIQUE
 - PASQUIER Hubert RESTAURANT LE ST ANTOINE
 - RIBEIRO Stéphane VIP PRODUCTION
 - VIGNERON Alain HOTEL BEAU SITE
-
- CARRIERE DU BASSIN DE BRIVE
 - RESNEAU Vincent FILTERIE DE BRIGNAC



Le magasin BOFFERON Fruits est installé sur la commune de Royères depuis juillet 1993 et depuis 1968 sur Limoges.

Vous y trouverez des fruits et légumes, épicerie, dépôt de pains, vins ainsi que spiritueux, avec possibilité de livraisons.

Nous sommes ouverts tous les jours de 7h30 à 20h ainsi que les dimanches et jours fériés de 7h30 à 12h30.

Selon la période, vous disposerez de chrysanthèmes pour la Toussaint mais aussi de sapins pour Noël.

De même, sont disponibles poulets et pintades rôtis les dimanches matins.

Le métier de Tapissier (Classé Métier d'Art) consiste à confectionner une garniture fixe (début du 16^{ème} siècle) et couvrir de tissus des sièges de divers styles.



La Gazette de Royères

2, place de la mairie, 87400 Royères *Tél. 05.55.56.00.63 *mairiederoyères@free.fr

Vie communale

Horaires de l'agence postale de Royères et sa bibliothèque.

Tél : 05.55.56.00.50

Du lundi au vendredi de :

9h30 à 12h

Le samedi matin de :

9h à 12h

Le mercredi et le vendredi après midi

de : 14h à 17h

La collecte des encombrants aura lieu du 8 au 12 décembre 2014

Les inscriptions sont ouvertes au 05.87.22.99.00

jusqu' au mercredi 3 décembre inclus

Renseignements :

Communauté de Communes de Noblat :

05.87.22.99.00

Horaires d'ouverture de la déchetterie de St Léonard de Noblat.

Du 1^{er} juin au 30 septembre :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h à 19 h

Samedi : 10h à 12h...14h à 18h

Du 1^{er} octobre au 31 mai :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h à 17h30

Samedi : 10h à 12h... 14h à 18h

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections départementales de mars 2015 et aux élections régionales (prévues en décembre 2015), les citoyens français doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014 (même si, dans certains cas particuliers, l'inscription reste possible lors de l'année de l'élection).

- Les personnes déjà inscrites n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à faire.
- Pour **les jeunes de 18 ans**, l'inscription est automatique. (Si la mairie n'est pas informée de votre situation, elle ne peut pas vous inscrire d'office)
- Pour **les personnes ayant déménagé**, une **nouvelle inscription sur les listes électorales** est nécessaire : elle fait l'objet d'une démarche volontaire, à effectuer au plus tôt.

L'inscription sur les listes électorales est possible :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant sans tarder à la mairie **le formulaire d'inscription**, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le secrétariat est ouvert :

Du lundi au samedi de : 9h à 12 h.

Et le lundi, mardi et jeudi après-midi de : 14h à 17 h00

Le secrétariat est fermé au public le vendredi après-midi.

La permanence des élus :

Le samedi matin de : 10h à 12h ou sur rendez-vous.

Contactez le secrétariat, nous sommes à votre disposition.

A venir :

Thé dansant Fan club
P.TERIBBLE
07/12/2014

APE
PÈRE NOEL et sa calèche
20/12/2014

Loto ACCA
03 /01/2015

ACVG
Assemblée générale
24/01/2015

Comité de jumelage
Assemblée générale
20 /02/2015

Loto
22/02/2015

Vœux de Mr le Maire.

Repas des aînés.



Festivité pour le 14 juillet sur la commune de Royères.

Après la cérémonie au monument aux Morts, un groupe de trente personnes est parti faire une randonnée de 12 km sur le chemin des Charrières. Il s'en est suivi un repas convivial organisé conjointement par la municipalité et les associations avec près de 140 personnes à la salle saint Antoine. Un concours de pétanque (avec 40 équipes) et des jeux pour enfants, organisés sur les jardins du presbytère, ont clôturé cette belle journée.

Remerciements à tous les bénévoles qui ont aidé à la préparation et au bon déroulement de cette journée.



11 novembre sur la commune



Remerciements à l'école pour sa participation et à l'A.C.V.G pour le goûter offert aux enfants ainsi qu'à toutes les personnes présentes lors de cette commémoration.

La Gazette de Royères

2, place de la mairie, 87400 Royères*Tél.05.55.56.00.63*mairiederoyères@free.fr



Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remettra à chacun une attestation de recensement à conserver **IMPERATIVEMENT** dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National

88, rue du Pont Saint Martial

87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.72 pour les départements 19 et 87

Email : csn-limoges.jdc.fct@intra.def.gouv.fr Ou consulter le site internet :

<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)



L'ADIL 87 vous informe et vous conseille gratuitement en matière de logement.

ADIL 87 – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges

Tél. : 05 55 10 89 89 Site internet : www.adil87.org

Nouvelle Réglementation sur les feux de plein air.

Alors que l'emploi du feu pour l'incinération des déchets verts (de jardin, de tonte et de taille) était jusqu'alors autorisé en certaines périodes de l'année, notamment à l'automne, il est désormais interdit toute l'année en tout lieu du département de la Haute Vienne. C'est la volonté des autorités de renforcer la prévention des incendies, comme de préserver la qualité de l'air.

Dans ces objectifs, l'arrêté préfectoral limite le recours au brûlage aux seuls cas qui le justifient (Travaux forestiers et agricoles) Le brûlage à l'air libre des déchets verts étant désormais formellement interdit toute l'année pour tous les particuliers du territoire du département, ceux-ci doivent déposer leurs déchets verts en déchetterie ou procéder à leur broyage.

Notons que cette interdiction de brûlage des végétaux à l'air libre toute l'année s'étend également aux professionnels et aux collectivités locales, sauf à remplir certaines conditions valant exception.

L'exposition du Pays d'art et d'histoire « 14-18, Poussières de guerre » à Royères du 29 novembre au 5 décembre 2014

L'exposition du Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages, intitulée « 14-18, Poussières de guerre », présente Monts et Barrages pendant la Première Guerre mondiale, la manière dont les habitants ont vécu ce conflit, au front et à l'arrière, son impact sur ce territoire rural et les traces mémorielles qu'il en reste (monuments aux morts, plaques funéraires dans les cimetières, archives privées). Le tout illustré par les témoignages et documents collectés auprès des habitants du territoire.

Exposition :

Samedi 29, dimanche 30 novembre, mercredi 3 décembre (de 14h à 18h)

> Salle des fêtes de Royères

>>> Présence permanente d'un guide-conférencier pour répondre aux questions des visiteurs.

Visites guidées de l'exposition (public adulte) :

En s'appuyant sur l'exposition, un guide-conférencier vous transmettra une histoire locale de la Grande Guerre, grâce à de nombreuses lectures d'extraits des carnets de route de soldats, donnant à la guerre un visage plus humain et sensible.

Samedi 29 novembre, dimanche 30 novembre, mercredi 3 décembre à 15h (durée : 1h30)

Ateliers pour les scolaires avec l'école de Royères :

Jeudi 4 et vendredi 5 décembre (durée : 2h)

Entrée et animations gratuites.

Des livrets pour les adultes et les 6-12 ans

En complément de l'exposition, le Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages a réalisé deux livrets : le premier reprend le contenu de l'exposition pour les adultes ; le second permettra aux 6-12 ans de découvrir cette période grâce à des jeux et une approche adaptée.

> Livrets gratuits

La collecte de documents auprès des particuliers se poursuit jusqu'en 2018

Si vous possédez des objets, lettres, photos... liés au territoire du Pays Monts et Barrages et à la période 14-18, contactez le Pays d'art et d'histoire : 05 55 69 57 60.



Ce projet a été labellisé par la Mission Centenaire 14-18.

www.centenaire.org